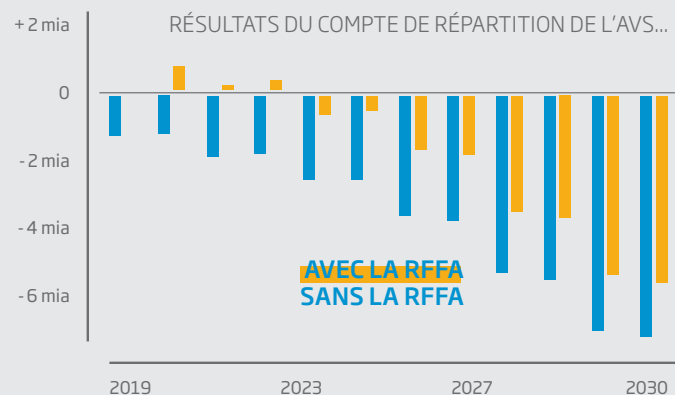


# FINANCER

l'AVS de manière opportune

En plus du maintien d'emplois et de recettes fiscales, la réforme apporte **un répit bienvenu au grave problème du financement de l'AVS**. En prévoyant une contribution en sa faveur d'environ 2 milliards de francs par an, ce projet limite le déficit du 1<sup>er</sup> pilier pour quelques années. Aucune autre solution susceptible de rallier une majorité politique n'est actuellement envisageable.



...RECETTES DE L'AVS  
**MOINS** RENTES VERSÉES!

# MAINTENIR

en Suisse les sociétés actives sur les marchés internationaux

Les sociétés au bénéfice de régimes fiscaux particuliers emploient des milliers de collaborateurs, elles fournissent en outre une contribution importante au financement des tâches publiques. Selon les derniers chiffres disponibles, sur la totalité du produit annuel de l'impôt sur le bénéfice, la part de l'impôt sur le bénéfice des sociétés aux régimes fiscaux particuliers représente :

**CONFÉDÉRATION 50%**

**NEUCHÂTEL 61.3%**

**GENÈVE 25.8%**

**VAUD 22%**

« Il s'agit d'un compromis satisfaisant, à la sauce helvétique, pour répondre à une réalité internationale : la fin des statuts fiscaux spéciaux. »



Volker Tiemann,  
general Counsel O-I Europe

« Une réduction de la fiscalité nous permettra d'investir dans notre outil de travail au profit de nos clients et de nos collaborateurs. »



Stéphane Krebs,  
maître-paysagiste  
directeur Krebs Paysagistes

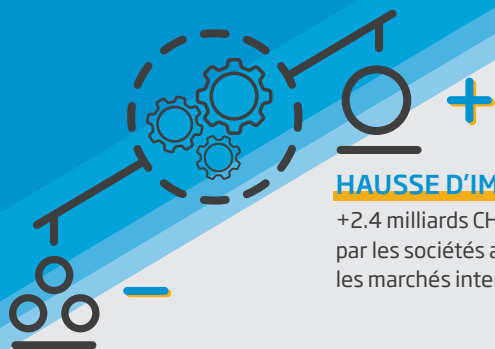
# Votation du 19 mai sur le projet RFFA

Réforme Fiscale  
et Financement  
de l'AVS

Une réforme  
fiscale nécessaire  
pour l'économie,  
un bol d'air pour  
notre AVS!

# ÉGALISER

la charge fiscale  
pour toutes les sociétés



## BAISSE D'IMPÔTS

pour les sociétés  
actives localement!

Avec la disparition des régimes spéciaux, toutes les sociétés seront imposées de la même manière et seront mises sur un pied d'égalité. Le taux d'imposition sera identique pour tous. Grâce à la réforme, **les sociétés actives sur les marchés internationaux paieront ainsi plus d'impôts**, qu'aujourd'hui (+2.4 milliards de francs); **les sociétés actives localement verront leur imposition diminuer**, en fonction des décisions cantonales (de 21.4% à 13.8% dans le canton de Vaud).

# ADOPTER

une réforme nécessaire  
et urgente

Avec cette réforme, on résout un problème majeur. Si la Suisse n'abolit pas rapidement les régimes fiscaux cantonaux, qui ne sont plus acceptés par la communauté internationale, elle risque d'être placée sur **une liste «noire»**, au côté de pays qualifiés de «non-coopératifs». L'insécurité juridique qui en résulterait pour les sociétés actives sur les marchés internationaux peut constituer une raison suffisante pour elles de quitter la Suisse. Or elles représentent **des milliers d'emplois directs et indirects.**

UNE VOTATION QUI RÈGLE  
UNE DOUBLE URGENCE:

## AVS

un répit financier pour notre AVS dans l'attente  
d'une solution durable!

## ÉCONOMIE

une réforme fiscale indispensable  
pour notre économie!

# CONTRIBUER

à hauteur d'un milliard de francs en faveur  
des communes et des cantons

Avec la réforme, la Confédération s'engage à verser une contribution financière d'un milliard de francs en faveur des cantons et des communes par une meilleure répartition des recettes issues de l'impôt fédéral direct. Grâce à cette aide fédérale, il sera beaucoup plus facile de répartir équitablement le coût de la réforme. **Pour le canton de Vaud, cela représente un montant de 120 millions** de francs par an.



## CANTONS & COMMUNES

+ 1 milliard CHF / an